Pollution aux particules fines : saison 2018, épisode 4

Le phénomène atmosphérique qui touche l'île depuis samedi devrait s'atténuer en fin de journée, ce lundi. Depuis le début de l'année, c'est la quatrième fois qu'il se produit. Cependant, les risques sanitaires paraissent limités

Le phénomène n'est pas inédit. Depuis le début de l'année 2018, c'est même la quatrième fois qu'il se produit. L'épisode de pollution aux particules fines qui enveloppe l'île depuis samedi devrait se poursuivre jusqu'à ce soir.

Son impact sur la santé publique ne soulève pas d'inquiétude particulière. Mais les préfectures de Corse ont pris deux arrêtés hier. Le premier déclenche une procédure d'alerte du public. Le deuxième interdit l'emploi du feu.

"Nous avons à faire à une pollution exogène, explique Romain Delmon, directeur de cabinet du préfet de Corse. *Les mesures que nous préconisons tendent à limiter les sources de production supplémentaires, la part d'activité humaine qui viendrait se rajouter à la situation."*

Les services de l'État mettent en place des restrictions d'urgence visant à réduire notamment les déplacements automobiles ou encore l'activité à quai des navires. La procédure est maintenue jusqu'à la mi-journée. Elle pourrait être prorogée si les conditions météorologiques ne permettent pas d'envisager une amélioration.

Les masses d'air transportent le sable du Sahara

L'origine de cette pollution est connue. Elle est formée par des particules désertiques sahariennes, transportées par les masses d'air venues du Sud. *"Elles restent à analyser mais il semblerait qu'il s'agisse de traînées du dernier épisode qui date d'une dizaine de jours*, détaille Guillaume Grignion, responsable technique de Qualitair Corse. *Venues à l'origine d'Afrique du Nord, elles auraient survolé l'Europe avant de revenir au-dessus de la Corse. Selon nos prévisions, le taux de concentration pourrait diminuer à partir de lundi soir."*

Atteint dans la journée de samedi, le dépassement du seuil d'alerte s'est maintenu ce dimanche aux alentours de 68 mgr/m³, notamment sur la région d'Ajaccio et dans le Centre Corse.

"C'est cette notion de persistance du phénomène qui déclenche la mise en place d'un dispositif d'alerte, poursuit Guillaume Grignion. *C'est la quatrième fois de l'année mais on ne peut pas vraiment expliquer les raisons de cette fréquence. Ces brumes désertiques touchent souvent les Antilles françaises après avoir traversé l'Atlantique. Il n'y a rien de surprenant, dès lors, qu'elles atteignent la Corse."*

"Elles absorbent des composés plus nocifs"

À l'origine, la nocivité de ces particules désertiques est assez relative. Mais leur transport par les masses d'air à travers les continents n'est pas sans conséquences. *"À la manière d'un sucre trempé dans un liquide, elles absorbent d'autres composés organiques volatils, qui peuvent émaner par exemple d'une production d'hydrocarbures. Par leur petite taille, elles peuvent être inhalées et même descendre dans les voies respiratoires"*, explique le technicien de Qualitair.

La description est anxiogène mais un est encore loin de la menace dissimulée du nuage de Tchernobyl.

"Il ne s'agit pas de minimiser le phénomène, prévient Romain Delmon. *Mais pour une personne en pleine santé, il faudrait que l'épisode atmosphérique s'étale sur plusieurs semaines pour représenter un risque. En revanche, les publics vulnérables comme les seniors, les nourrissons, les femmes enceintes ou les personnes souffrant de pathologies cardio-vasculaires doivent prendre quelques précautions sanitaires en se rapprochant d'un professionnel de santé et en limitant leurs déplacements."*

Sauf contrordre, ces mesures de prévention devraient être levées dans la soirée.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA

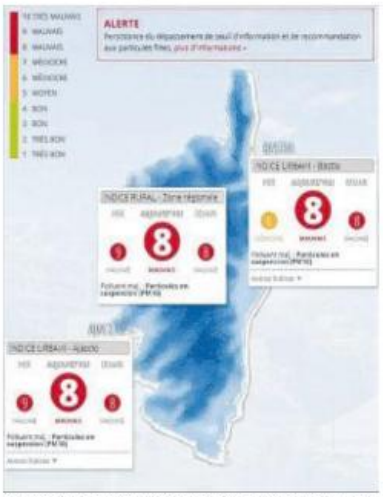

L'indice de qualité de l'air d'hier et les prévisions pour aujourd'hui dépassent le seuil d'alerte. /SITE QUALITAIR